



Département du Bas-Rhin

Arrondissement de Saverne

ARRÊTÉ n° ART/2025-26/V
Portant prorogation de l'arrêté n°ART/2025-23/V
portant réglementation de la circulation rue du Château/rue des Vosges

Le Maire de la Commune de DETTWILLER

VU l'arrêté municipal n°ART/2025-23/V en date du 11 avril 2025 portant réglementation de la circulation rue du Château/rue des Vosges,

CONSIDERANT que les travaux ne sont pas terminés à la date prévue, il y a lieu de proroger l'arrêté n°ART/2025-23/V,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

L'arrêté municipal n°ART/2025-23/V en date du 11 avril 2025 est prorogé jusqu'au 25 avril 2025 dans toutes ses dispositions.

Article 2 :

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de la notification.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera inscrite au registre des arrêtés, affichée en mairie et transmise :

- au Procureur de la République - Tribunal de Grande Instance - Saverne
- au Commandant de la Gendarmerie de la Brigade de Saverne
- à la CeA
- à l'entreprise COLAS - OSTWALD
- au service technique - Dettwiller



Fait à Dettwiller, le 17 avril 2025

Le Maire, Pascal BOEHM